

**COMPTE RENDU SUCCINCT  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2016**

*Affiché le 16 juin 2016*

L'an deux mil seize, le quatorze juin à vingt heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué s'est réuni à la Ferme du Parc – 1 Grande Rue – 91410 CHATIGNONVILLE sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Président.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs :

Marie-Claude HEURTEAUX, Franck THEVRET, Virginie CORNEE, Daniel BERTHE, Marie-Odile SEJOURNE, Marc THOUMENT, Dominique LEROUX, Frédéric GOUPIL, Francis TASSIN, Ginette RENAULT, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Serge BEAUVALLET, Marie-Claude GIRARDEAU, Jean-Pierre COLOMBANI, Carole VESQUE, Bernard LAPLACE, Elisabeth DELAGE, Gilbert DALLERAC, Abdelaziz KIKOU, Bernard LAUMIERE, Eric DELOIRE, Mathieu HILLAIRE, Franck COENNE, Dramane KEITA, Denise DE POORTERE, Yvon BOUKAYA, Guy CROSNIER, Arnaud CUVEILLIER, Henri SERGENT, Sylvie VASSET, Jean-Pierre DUBOIS, Arlette BREGERE, Sabine FURMAN, Jacky BILLARD, Bernard DIONNET, Corinne BOURDON, Catherine COME, Laurent HESSE, Jean-Claude REVEAU, Claude FAUCONNIER, Christian GUERTON, Grégory COURTAS, Yves GAUCHER, Florence HANNICHE, Michèle MODLIN, Yves VILLATE, Jean PERTHUIS.

**ABSENTS REPRESENTES** : Mesdames, Messieurs,

Johann MITTELHAUSSER représenté par Jean-Pierre COLOMBANI, Tiphonie LE VEZU représentée par Guy CROSNIER, Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par Eric DELOIRE, Amandine AULAS représentée par Gilbert DALLERAC, Bruno DA COSTA représenté par Elisabeth DELAGE, Mama SY représentée par Dramane KEITA, Evane PEREIRA ENGEL représentée par Bernard LAUMIERE, Fany MICHOU représentée par Carole VESQUE, Guy DESMURS représenté par Sylvie VASSET, Yves PEYRESAUBES représenté par Bernard DIONNET, Nathalie LAUNAY représentée par Bernard LAPLACE.

**ABSENTS**: Mesdames, Messieurs,

Frédérique SABOURIN-MICHEL, Franck MARLIN, Patrick LEBEL, Colette WILK, Claude MASURE, Béatrice DIABI, Nathalie PABOUDJIAN, Jean-Charles LORENZO, Huguette DENIS.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Yvon BOUKAYA.

**APPROBATION DES PROCES-VERBAUX N° 15, N° 16 ET N°17 DES SEANCES DES 15 MARS, 6 AVRIL ET 10 MAI 2016.**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux n° 15, n° 16 et n° 17 des séances des 15 mars, 6 avril et 10 mai 2016.

**CONTRAT DE PARTENARIAT PORTANT SUR LE FINANCEMENT, LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LE GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT D'UNE LIAISON ROUTIERE D'ENVIRON 2 KILOMETRES ENTRE LA RUE DE LA SABLIERE ET LA ROUTE DEPARTEMENTALE 191 SUR LA COMMUNE D'ETAMPES - APPROBATION DU CHOIX DU TITULAIRE ET DU CONTRAT DE PARTENARIAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE PARTENARIAT.**

Le Conseil communautaire, par 60 voix pour, 1 contre (M. Hillaire) et 3 abstentions (Mme Cornée, Ms Courtas et Thevret) approuve le choix du groupement CHARIER SA/ CHARIER TP/CHARIER TP Sud, auquel se substituera la Société Infrastructure louette, les actions sont détenues en totalité par CHARIER SA, comme titulaire du contrat de partenariat pour la mission globale de financer, concevoir, construire et assurer l'entretien et la maintenance, le gros entretien-renouvellement des ouvrages constituant la liaison routière d'environ 2 kilomètres sur la Commune d'Etampes, approuve les termes du contrat de partenariat pour la réalisation d'une liaison routière d'environ 2 kilomètres sur la Commune d'Etampes, autorise Monsieur le Président de la CAESE ou son représentant, dûment habilité, à signer le contrat de partenariat et ses différentes annexes et le Titulaire à déposer toute demande d'obtention d'une autorisation administrative nécessaire à l'exécution du contrat de partenariat et autorise Monsieur le Président de la CAESE ou son représentant, dûment habilité, à signer tous les actes afférents à l'exécution de l'ensemble des actes et contrats.

**CONTRAT DE PARTENARIAT PORTANT SUR LE FINANCEMENT, LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LE GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT D'UNE LIAISON ROUTIERE D'ENVIRON 2 KILOMETRES ENTRE LA RUE DE LA SABLIERE ET LA ROUTE DEPARTEMENTALE 191 SUR LA COMMUNE D'ETAMPES - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE D'ACCEPTATION ET DE LA CONVENTION TRIPARTITE.**

Le Conseil communautaire, par 60 voix pour, 1 contre (M. Hillaire) et 3 abstentions (Mme Cornée, Ms Courtas et Thevret) approuve les termes de l'acte intitulé « Acte d'Acceptation » et ses annexes, aux termes duquel la CAESE procède à l'acceptation des créances cédées y figurant, au bénéfice de BTP Banque dans le cadre du projet en contrat de partenariat pour la réalisation d'une liaison routière d'environ 2 kilomètres sur la Commune d'Etampes, autorise Monsieur le Président de la CAESE ou son représentant, dûment habilité, à signer l'acte intitulé « Acte d'Acceptation », approuve les termes de la Convention Tripartite et de ses annexes, à conclure par la CAESE avec le Titulaire du contrat de partenariat pour la réalisation d'une liaison routière d'environ 2 kilomètres sur la Commune d'Etampes et BTP Banque et autorise Monsieur le Président de la CAESE ou son représentant, dûment habilité, à signer la Convention Tripartite et ses annexes, et tous les actes afférents à l'exécution de l'ensemble des actes et contrats.

**DESIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION DES FINANCES ET DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE REPRESENTANT LA COMMUNE DE BRIERES LES SCELLES.**

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire) désigne Madame Raymonde CONAN, représentant la commune de BRIERES LES SCELLES au sein de la commission des finances et de l'intérêt communautaire, les autres membres restant inchangés.

**DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE REPRESENTANT LA COMMUNE DE SAINT CYR LA RIVIERE AU SEIN DU SEDRE.**

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire) désigne Monsieur Ludovic CHACHIGNON, délégué titulaire, et Monsieur Benjamin GILLARD, délégué suppléant, représentant la commune de Saint Cyr la Rivière au sein de SEDRE, les autres représentants, Monsieur Jean-Claude POUMAILLOUX, délégué titulaire et Madame Florence GOURDON, déléguée suppléante, restant inchangés.

**DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESENTANT LA CAESE AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DU SIPPPEC.**

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 contre (M. Hillaire) désigne Monsieur Johann MITTELHAUSSER, représentant de la CAESE pour siéger au sein de la commission consultative paritaire du SIPPPEC.

#### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION DE MUTUALISATION.**

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 contre (M. Hillaire) désigne les représentants à la commission de mutualisation, 1 représentant par commune, soit 38 représentants.

#### **PROJET DE FUSION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES ELEVES DU COLLEGE HUBERT ROBERT DE MEREVILLE, DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT DU SUD ESSONNE ET DU SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE DE LA REGION DE LA FERTE ALAIS DANS LE CADRE DU SDCI.**

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire) émet un avis favorable sur le projet de fusion du Syndicat intercommunal pour le transport des élèves du collège Hubert Robert de Méréville, du Syndicat intercommunal de transport du Sud Essonne et du Syndicat mixte scolaire de la région de la Ferté Alais.

#### **PROJET DE PERIMETRE D'UN SYNDICAT MIXTE FERME ISSU DE LA FUSION DU SIROM DE MILLY LA FORET ET DU SIEOM.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de périmètre d'un syndicat mixte fermé dénommé SIRTOM du Sud Francilien, issu de la fusion du SIROM et du SIEOM.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS SACLAY AU SIREDOM.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'adhésion de la Communauté d'agglomération de Paris Saclay au SIREDOM.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE - SENART AU SIREDOM.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart au SIREDOM.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SICTOM DE LA REGION D'AUNEAU.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'adhérer en propre au SICTOM de la Région d'Auneau.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SICTOM DU HUREPOIX.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'adhérer en propre au SICTOM du Hurepoix.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SMITOMAP.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'adhérer en propre au SMITOMAP.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SIROM.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'adhérer en propre au SIROM.

#### **ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE AU SIREDOM**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'adhérer en propre au SIREDOM.

#### **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : PROGRAMME DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2017 - DEMANDES DE SUBVENTIONS.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental les aides les plus

hautes possibles pour le financement d'une maîtrise d'œuvre et à signer l'ensemble des pièces relatives à cette opération.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC POUR LE PAYS DE L'ETAMPOIS ANNEE 2016.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions possibles et au taux le plus élevé pour la mise en œuvre des actions de valorisation du patrimoine auprès de la DRAC dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire et à signer tous les actes afférents.

#### **AVENANT 2016 A LA CONVENTION DE RESIDENCE ARTISTIQUE TERRITORIALE ENTRE LA CAESE ET L'ASSOCIATION L'EPATE EN L'AIR.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant 2016 à la convention de résidence entre la CAESE et l'association l'Epate en l'air, autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant et tous les documents y afférents et approuve le versement d'une aide financière d'un montant de 11 500 € correspondant aux actions menées pour 2016.

#### **POINT D'INFORMATION - 84<sup>ème</sup> SALON D'ART DE LA SOCIETE ARTISTIQUE D'ETAMPES JURY ET PRIX D'ART.**

Le Conseil communautaire, prend acte de la tenue de ce salon du 2 au 16 octobre 2016. Le jury composé d'élus communautaires contribuera au choix, comme les années passées, de l'acquisition d'une ou deux œuvres originales, n'excédant pas la somme totale de trois mille euros (3 000 €).

#### **OUVERTURE DE NOUVEAUX SERVICES COMMUNAUTAIRES A LA POPULATION.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de reprendre les accueils périscolaires matin et soir de la commune de Brières les Scellés, au 1<sup>er</sup> septembre 2016, de donner un avis favorable à la réouverture du périscolaire matin et soir sur la commune de Guillerval, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, sur la création d'une étude dirigée à Saint Cyr la Rivière, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, au transfert du périscolaire de la commune de Morigny de l'école Alphonse Daudet vers la nouvelle école à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'ouverture de ces services.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE DE L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES ESSONNIENNES.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la liste des opérations d'investissement suivante :

1) Mise en accessibilité de la bibliothèque Diane de Poitiers	231 486,84€ HT
2) Climatisation de la maison de la petite enfance Serge Levrez	70 000,00€ HT
3) Installation de portiers vidéo dans les centres d'Eric Tabarly et d'Hélène Boucher	30 000,00€ HT

La part d'autofinancement minimum restant à la charge de l'EPCI, fixée à 50%, sera de 165 743,42€.

et autorise Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention en vue de la conclusion d'une convention d'aide financière selon les éléments exposés auprès du Conseil Départemental, au titre du plan de relance de l'investissement et à signer tous les documents s'y rapportant.

*Monsieur Franck COENNE quitte la séance.*

#### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES.**

Le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 1 abstention (M. Hillaire) adopte les 15 conventions de mise à disposition de services et les données chiffrées produites pour 2016 pour chaque service et autorise Monsieur le Président à signer ces conventions et les documents afférents.

*Monsieur Franck COENNE revient en séance.*

**POINT D'INFORMATION - FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES : INFORMATION DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA CAESE.**

Le Conseil communautaire, prend acte que la CAESE est contrainte de ne prendre en charge que la partie définie par la répartition de droit commun. Chaque commune devant, à compter de 2016, assumer la partie qui lui revient.

**ADHESION DE LA COMMUNAUTE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE L'HABITAT VOYAGEUR ET MODIFICATION DES STATUTS DUDIT SYNDICAT.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au SYMGHAV.

**INONDATIONS 2016 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DE LA CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de verser une subvention exceptionnelle de 25 000 € à la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France et de demander à la Chambre consulaire de présenter un rapport à la collectivité sur l'utilisation des fonds alloués.

**CREATION DU SYNDICAT D'ELIMINATION DES DECHETS DU TERRITOIRE DU SEDRE.**

Le Conseil communautaire, par 60 voix pour et 4 abstentions (Mme Renault, Ms Berthe, Hillaire et Goupil) approuve les caractéristiques du futur Syndicat mixte d'Elimination de la Région d'Etampes dans le projet de statuts, approuve la création du syndicat d'élimination des déchets du territoire du SEDRE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, demande que Madame la Préfète arrête le périmètre du futur syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, approuve le projet de statuts du futur syndicat et autorise Monsieur le Président à transmettre le projet de statuts à Monsieur le Préfet du département de l'Essonne.

**MOTION CONTRE LE REGROUPEMENT DES MISSIONS LOCALES.**

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 1 contre (M. Hillaire) dénonce l'absence de concertation des territoires au projet de regroupement des EPCI – Zone Territoriale Emploi Formation, craint la perte d'identité des missions locales et des spécificités de chaque territoire, et demande à être associé au projet de regroupement des EPCI – Zone Territoriale Emploi Formation.

**MOTION POUR UNE DEROGATION A L'APPARTENANCE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE BARTHELEMY DURAND A UN GHT (GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE).**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien à la mobilisation des personnels médicaux et non médicaux, de demander une dérogation à l'appartenance à un GHT pour l'EPS Barthélémy DURAND, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et de défendre la spécificité des établissements de santé mentale pour refuser toute baisse de la qualité de la prise en charge des patients.

Séance levée à 22 h 15.